

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2024, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE.**

Le président de l'Aix-Marseille Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie d'AIX-MARSEILLE, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2024, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE :

Monsieur DELANGLE Olivier, conservateur en chef des bibliothèques, président, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame LANG Isabelle, conservatrice en chef des bibliothèques, vice-présidente, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame COTELLE Nathalie, assistante ingénieure cnrs, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Monsieur FERNAND Pierre, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame MALEC Angélique, ingénieure d'études hors classe, Université Paris Saclay, Versailles.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Aix en Provence, le 25 avril 2024

La Directrice Générale des Services

Laurence Corvellec